

Avis de constitution

SOCIETE « NOBILIS IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN Cocody angré cité SIR en face du
château d'eau, Lot 325, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOBILIS IMMOBILIER »

Objet : L'acquisition par voie d'achat, apport, échange ou autrement, la prise à bail, la mise en valeur et l'administration de tout terrains et constructions, et plus particulièrement l'achat et la mise en valeur de tous biens immeubles ;

L'administration, la gestion, l'entretien, la location, la transformation et l'exploitation de tous bien et droits immobiliers, le cas échéant, la vente en totalité ou en partie de ces biens et droits ;

L'édification de toutes constructions sur ces biens immobiliers ;

L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts avec ou sans garanties et hypothèques relatifs à l'objet social ;

Accessoirement la prise de participation dans toutes sociétés, l'achat et la gestion de valeurs mobilières ;

Et généralement, toutes opérations quelconques, immobilières, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, ou tous objets similaires ou connexes pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody angré cité SIR en face du château d'eau, Lot 325, Ilot 29

Dirigeant(s) Mlle KPAN ANTOINETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12223 du 26/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72704/GTCA/RC/2024 du 26/11/2024

